

Image not found or type unknown



le sort des meubles d'une expulsion

Par hcool01, le 08/12/2019 à 02:20

Un huissier as fait une expulsion le 12 juillet 2019 ,
l'huissier as donné un mois pour retirer meubles et affaire personnelle
,le JEX as été saisi pour le sort des meubles .le jugement le 24
octobre 2019 as été rendu en premier ressort et non suspensif : autorise
de mettre les meubles à la déchetterie ou de les vendre au enchères
.l'huissier ne m'as toujours pas rendu les clefs à ce jour.

c'est pas normal ???

cordialement